

BCA Expertise publie son livret RSE : cap sur une mobilité plus durable et inclusive

Paris, le 9 décembre 2025 – BCA Expertise, leader français de l'expertise automobile, dévoile son livret RSE, qui structure et documente la trajectoire engagée par l'entreprise autour de quatre engagements majeurs : réduction de l'empreinte carbone, cadre de travail épanouissant et inclusif, indépendance et éthique de la profession, et contribution à la sécurité routière. Au-delà d'un bilan chiffré, ce livret se veut un outil de transparence pour les acteurs de l'après-vente automobile et de l'assurance, ainsi qu'un levier de transformation pour toute la filière.

« En tant que tiers de confiance de la filière, nous avons un double devoir : contribuer à décarboner la gestion des sinistres et accompagner la transformation de nos métiers. Ce livret RSE montre que ces deux chantiers – environnemental et social – avancent ensemble, de façon structurée et mesurable », souligne Jean Prévost, Président de BCA Expertise.

Réduire l'empreinte carbone : agir sur chaque sinistre et sur les pratiques internes

Orienter les actes d'expertise vers les solutions les plus sobres

Tiers de confiance entre assureurs, réparateurs et assurés, BCA Expertise intervient à un moment clé du parcours de sinistre, là où se décident la réparabilité, le remplacement des pièces ou la déclaration du véhicule en perte totale. L'entreprise fait de cette position un levier direct de réduction des émissions de CO₂ liées à la réparation automobile :

- Privilégier la réparation lorsque cela est techniquement et économiquement possible,
- Favoriser l'intégration de pièces issues de l'économie circulaire (PIEC) lorsque le remplacement est nécessaire.

Cette politique s'est traduite en 2024 par :

- un **taux de réparation de 45,6 %**,
- un **taux de PIEC de 15,8 %**, en progression de **+3,8 points** sur un an,
- un **taux d'expertises à distance (EAD) de 46,4 %** lors du premier examen.

En combinant réparation, recours à l'économie circulaire et modes d'expertise moins émetteurs, BCA Expertise estime à **33,4 kg d'équivalent CO₂** l'évitement moyen réalisé par expertise sur la période 2024.

« La façon dont un sinistre est géré a un impact direct sur les émissions de la filière. En renforçant la réparabilité et l'usage des pièces issues de l'économie circulaire, tout en réduisant les déplacements liés à l'expertise, nous montrons que la performance économique et la performance environnementale peuvent aller de pair », explique Jean Prévost.

Construire une méthodologie de filière pour mesurer et réduire les émissions

Pour aller au-delà de son propre périmètre, BCA Expertise s'est associé avec Crédit Agricole Assurances, Europ Assistance et l'Institut Louis Bachelier afin de réaliser la première mesure des émissions de CO₂ de la gestion des sinistres automobiles en France, formalisée dans le livre blanc « [*Les émissions de CO₂ de la gestion des sinistres automobiles en France*](#) ».

Cette démarche poursuit un double objectif :

- Cartographier les émissions produites tout au long du processus, depuis l'incident jusqu'à la remise en circulation ou la fin de vie du véhicule,
- Identifier, mesurer et évaluer des pistes concrètes de réduction, ainsi que leurs limites opérationnelles.

L'étude montre qu'un sinistre automobile complet génère en moyenne **146 kg de CO₂e**, et qu'un bouquet de leviers combinant réparation, PIEC et ajustement des solutions de mobilité peut permettre une réduction d'environ **22 %** des émissions par sinistre traité.

Ce travail, déjà présenté lors d'événements de référence comme le Congrès des actuaires et la COP 30, constitue un support structurant pour sensibiliser la filière aux enjeux de décarbonation et à la réparabilité.

En parallèle, BCA Expertise contribue activement aux travaux de la Fédération Française de l'Expertise Automobile (FFEA), visant à construire une méthodologie de référence afin de mesurer l'empreinte carbone dans le cadre de l'expertise et proposer des pistes concrètes de réduction de l'impact environnemental des réparations.

Réduire l'impact de ses propres opérations

Les engagements de BCA Expertise se traduisent aussi dans ses propres modes de fonctionnement :

- **Réduction des kilomètres parcourus par mission** : le kilométrage moyen est descendu à **14,7 km par mission**, contre 16,6 km en 2019, notamment grâce à l'optimisation des tournées et à l'essor de l'expertise à distance.
- **Transition de la flotte** : la flotte intègre désormais **376 véhicules** à motorisation hybride, électrique ou éthanol, contre 106 auparavant, en cohérence avec les objectifs de décarbonation et les exigences de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM).
- **Gestion responsable des déchets** : le tri et le recyclage, en particulier via le partenariat avec *Les Joyeux Recycleurs* sur le siège, ont permis d'éviter **140 tonnes de déchets**, avec à la clé une forte hausse des émissions évitées.
- **Sobriété énergétique et dématérialisation** : les 86 sites sont supervisés via une plateforme de supervision connectée au portail OPERAT permettant d'optimiser les consommations énergétiques, et la dématérialisation progressive des flux entrants et sortants libère du temps à plus forte valeur ajoutée tout en limitant la consommation de papier.

En 2025, le déploiement de la **visio-expertise**, en complément de l'expertise terrain et de l'EAD, poursuit ce mouvement : améliorer la performance opérationnelle tout en réduisant l'impact environnemental des expertises.

Promouvoir un cadre de travail épanouissant pour accompagner l'évolution des métiers

Le livret RSE met en lumière un second axe majeur : la construction d'un cadre de travail épanouissant, inclusif et durable, au service de la transformation des métiers de l'expertise automobile. Le capital humain est explicitement positionné comme un levier central : les collaborateurs sont à la fois acteurs et parties prenantes de cette évolution.

Inclusion, égalité professionnelle et qualité de vie au travail

BCA Expertise affiche un index égalité femmes / hommes de 99/100, maintenu à son plus haut niveau depuis 2 ans, et une représentation féminine significative dans le management et au sein du comité exécutif (50/50). L'entreprise est également signataire de la Charte de la Diversité, marquant son engagement en faveur de l'égalité des chances et de la non-discrimination.

La qualité de vie au travail s'appuie sur plusieurs dispositifs structurants :

- des **accords d'entreprise** favorisant l'équilibre vie privée / vie professionnelle (télétravail, don de jours, aménagements de temps de travail),
- un **accord intergénérationnel** dont bénéficient plus de 60 salariés grâce à un temps partiel bonifié,
- des **partenariats dédiés à la parentalité et à la santé**, avec un réseau de crèches réservé et une plateforme de soutien à la santé mentale, complétés par des dispositifs d'écoute et de prévention.

L'ensemble vise à offrir un environnement de travail stable, attentif aux besoins des équipes et propice à la coopération.

Handicap et inclusion durable

La politique handicap est mise en valeur, avec une progression du nombre de collaborateurs reconnus en situation de handicap (54, soit **3,56 % de l'effectif**) et un accompagnement dédié pour les démarches RQTH. BCA Expertise s'appuie pour cela sur des partenaires spécialisés et sur un recours accru au secteur protégé, afin d'ancrer l'inclusion dans la durée.

Former et fidéliser les experts de demain

Dans un contexte de mutation rapide du secteur (nouvelles motorisations, véhicules connectés, digitalisation des parcours clients), BCA Expertise investit fortement dans le développement des compétences : **plus de 35 000 heures** de formation sont dispensées chaque année, permettant de former **60 %** des salariés. Au total **5,5 %** de la masse salariale est consacrée à la formation.

Une plateforme de e-learning facilite l'accès à des contenus actualisés et accompagne les mobilités internes, avec des appels à candidatures réguliers sur les métiers de l'expertise. Cette politique permet d'anticiper les besoins de compétences et d'offrir des perspectives d'évolution claires au sein de l'entreprise.

Des engagements inscrits dans la durée, au service de la filière

En rassemblant l'ensemble de ces données et initiatives, le livret RSE se positionne comme :

- un **outil de transparence** vis-à-vis des partenaires : assureurs, réparateurs, acteurs de la mobilité, institutions,
- un **levier de transformation** de la gestion des sinistres, où coût, qualité de service et empreinte carbone sont désormais appréhendés ensemble,
- un **cadre structurant pour la politique sociale** de l'entreprise, au service de l'attractivité des métiers techniques et de la fidélisation des compétences clés.

« Les engagements RSE de BCA Expertise sont portés par le management et relayés sur l'ensemble du territoire. Ils traduisent la volonté de contribuer de manière durable à une mobilité plus sûre, plus accessible et plus respectueuse de l'environnement, tout en garantissant un cadre de travail responsable pour nos équipes », conclut Jean Prévost, Président de BCA Expertise.

Téléchargement du livret RSE

Le livret RSE est disponible en téléchargement :

<https://www.bca.fr/wp-content/uploads/2025/12/Livret-RSE-2024.pdf>

À propos de *BCA Expertise* : www.bca.fr

BCA Expertise réalise des expertises automobiles dans de nombreux domaines comme les dommages en carrosserie ou mécaniques sur tous les matériels, la gestion des pertes totales, la restitution de véhicules... Riche de plus de 1 500 collaborateurs dont plus de 650 Experts, 450 Conseillers Clients et 60 techniciens, BCA Expertise bénéficie de 70 ans d'expérience et est leader français de l'expertise en automobile. Chaque jour, ce sont 5000 missions qui sont traitées par les équipes portant ainsi le volume annuel d'expertises à plus de 1 million. BCA Expertise est implantée dans l'ensemble du territoire français, Dom Com inclus, au travers de 58 Unités d'Expertises et 16 Unités de Service Client. Le siège se situe à Asnières-sur-Seine et regroupe 150 collaborateurs.

Contacts presse :

BCA Expertise

Vanessa Toutin / vanessa.toutin@bca.fr

MDS COM

Michaela Demissy

06 27 27 44 85 - infopresse@mdscom.fr